

Air France devra réduire « drastiquement » ses vols en cas d'alternative ferroviaire

30 avril 2020



Air France va devoir réduire « *drastiquement* » ses vols intérieurs sur les trajets où une alternative ferroviaire existe, condition *sine qua non* à l'aide de l'État français, a annoncé mercredi 30 avril le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire à l'Assemblée nationale. « *Dès lors qu'il y a une alternative ferroviaire à des vols intérieurs avec une durée de moins de 2h30, ces vols intérieurs devront être drastiquement réduits et limités simplement aux transferts vers un hub* », a-t-il déclaré.

La réduction des vols intérieurs en cas d'alternative ferroviaire fait partie d'un ensemble de contreparties à l'aide accordée par l'État à la compagnie aérienne. Des contreparties

considérées comme insuffisantes et pas assez contraignantes pour les organisations écologiques.

Air France-KLM a annoncé vendredi 24 avril avoir obtenu une aide de 7 milliards d'euros de la part de la France pour faire face à la quasi-paralysie du trafic aérien mondial provoquée par la pandémie de nouveau coronavirus. Ce soutien se décompose en un prêt de 4 milliards octroyé par un syndicat de six banques, garanti par l'État français à hauteur de 90 %, et par un prêt direct de 3 milliards de l'État français.

- **Source :** *Le Figaro* avec Reuters
-

- *Notre info du Lundi 27 avril 2020 :*

Air France empoche 7 milliards d'euros d'aides sans gage environnemental

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé, vendredi 24 avril, des prêts destinés à aider Air France. La compagnie aérienne va recevoir 4 milliards d'euros de prêt bancaire garantis par l'État, et 3 milliards d'euros directement fournis par l'État. Le gouvernement néerlandais a prévu pour sa part de fournir une aide d'urgence de 2 à 4 milliards d'euros.

M. Le Maire a assuré que ces prêts n'étaient pas « *un chèque en blanc* » : « *Nous avons fixé des conditions, a-t-il déclaré le 24 avril sur TF1. Le groupe devra à nouveau être compétitif et surtout devenir la compagnie aérienne la plus respectueuse de l'environnement de la planète.* »

L'État a ainsi demandé à Air France de restructurer son réseau, notamment les liaisons nationales, de renouveler une partie de sa flotte et d'améliorer la compétitivité. En revanche, Air France n'a pas eu à donner de nouveaux gages en matière environnementale.

En guise d'engagement écologique, le gouvernement a demandé à Air France de s'engager à utiliser davantage de biocarburants comme l'a annoncé Élisabeth Borne, lundi 27 avril, [sur Europe 1](#). Or, qui dit biocarburant dit huile de palme ou de soja. « *L'utilisation croissante de biocarburants à base d'huile de palme et de soja, notamment dans le secteur de l'aviation, conduirait à la destruction de 7 millions d'hectares de forêts tropicales à l'horizon 2030* », a prévenu l'association Canopée dans un communiqué.

Pour Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes de Canopée et porte-parole forêt des Amis de la Terre France, « *le plan de sauvetage d'Air France est en train de se doubler d'un plan de disparition accélérée des forêts tropicales* ». Pour Cécile Marchand, des Amis de la Terre, « *la seule solution viable pour décarboner le trafic aérien c'est de réduire le trafic. Les conditions aux aides de l'État à Air France doivent permettre d'organiser une réduction ordonnée de ce trafic aérien socialement juste pour les salariés du secteur, et non promouvoir les fausses solutions* ».

[Dans un entretien accordé aux Échos samedi 25 avril](#), le directeur général d'Air France-KLM, Benjamin Smith, a souligné que la compagnie avait déjà « *l'ambition de réduire de 50 % ses émissions de CO₂ à l'horizon 2030* ». Le directeur général a par ailleurs évoqué « *des plans de départs volontaires* ».

Sur [Twitter](#), Clément Sénéchal, de Greenpeace, a fustigé ces aides accordées sans contrepartie : « *D'abord 6 milliards, puis 7, puis 10, maintenant 12 au moins : Air France pioche allègrement dans la poche du contribuable, sans la moindre contrepartie environnementale* », a-t-il tweeté, tout en rappelant ironiquement que « *pendant ce temps-là, le gouvernement le plus respectueux de l'environnement de la planète envisage de reporter un certains nombre de travaux dans le ferroviaire. Priorité au kérosène écologique.* »

[Air France a annoncé dimanche 26 avril la reprise de ses vols domestiques](#) à partir du 11 mai 2020, date de début du déconfinement dans l'Hexagone. Ce redémarrage sera apparemment très progressif, et initialement limité à Bordeaux, Brest et Montpellier. Sur le long courrier, cinq destinations africaines devraient être relancées à la mi-juin.

- **Source** : [Reporterre](#)
- **Photo** : [Pixabay](#) (CC0)

Lire aussi : Des députés veulent interdire l'avion quand le train va aussi vite

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Air-France-devra-reduire-drastiquement-ses-vols-en-cas-d-alternative-ferroviaire>